L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er AOUT 1861. — G. F. WEISSE, F. LIMET, N. DUFOUR, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 1er AOUT.

Voir la seconde page, pour:
Le Feuilleton,
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux.

AVIS.

Les avis des annonces de décès, de mariage, de candidature, de compagnies militaires, de loges maçonniques, et de toute autre annonce bornée à un petit nombre d'insertions, doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance. Les avis de cette nature qui seront apportés dans nos bureaux sans paiement préalable ne seront pas insérés.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par B. Samory, 45 Vieille Levée—Chaussures, chemises, vêtements &c.

Par D. B. Morphy, à midi, à l'entrepôt Mississippi—Mais.

Par le shérif, à 10 heures et demie M., aux Nos 178 et 180 rue Tchoupitoulas, 1er district—Wagons, charrettes, brouettes, roues, &c, &c.

SUCCESSION AVEGNO.—N. Vignié, encanteur offrira en vente vendredi 2 août à 10 heures et demie A. M., rue Toulouse No 125, entre les rues Dauphine et Bourgogne, meubles de salon et de salle à manger &c., glaces françaises, tapis, pendules, vaisselle, porcelaine, verrerie, &c., diamants, bijouterie fine &c.

Représailles.

La plus grande modération et la plus parfaite dignité ont caractérisé la conduite du gouvernement des Etats-Confédérés depuis le commencement de la guerre. On se souvient de la mission toute de paix et de concorde que sont allés remplir à Washington les commissaires de la Confédération, MM. Roman, Rhett et Forsyth. Dès que la guerre fut devenue inévitable le gouvernement des Etats Confédérés s'y prépara avec énergie et avec vigueur, mais par ses déclarations officielles aussi bien que par les actes de ses généraux il prouva jusqu'à la dernière évidence qu'il adoucirait, autant qu'il serait en son pouvoir, les horreurs de la guerre, en se conformant à tous les usages reçus entre nations civilisées.

Au début du commencement des hostilités, les troupes fédérales contraintes à se rendre, dans les divers Etats, furent renvoyées au Nord non comme des ennemis, mais comme des amis dont on se séparait. Après la prise du fort Sumter le major Anderson et ses hommes, traités avec les plus grands égards, furent rendus à la liberté sans qu'on exigeât même d'eux la simple promesse de ne plus servir contre le Sud. Ce fut seulement après la proclamation, dans laquelle M. Lincoln menaçait de pendre les défenseurs du Sud, que le président Davis se décida à retenir les soldats fédéraux ou à ne les libérer qu'à la condition de ne plus servir contre le Sud.

Comment le gouvernement des Etats Unis a-t-il reconnu cette observation stricte des usages de la guerre et ce respect des convenances de la part du Sud? Il a redoublé de menaces et de fureurs et foulant aux pieds toutes les règles de la civilisation il a traité les défenseurs du Sud, qui ont eu le malheur de tomber entre ses mains, comme des criminels. Il a annoncé son intention arrêtée de pendre comme traîtres tous ceux qui seraient pris les armes à la main. Ses troupes se sont livrées au pillage et à l'incendie, tel, si leurs excès ont été blâmés par leurs généraux, ces derniers n'ont pas hésité à participer au vol des nègres, propriété reconnue par la Constitution des Etats-Unis et que vient de taxer le Congrès abolitioniste de Washington.

Le capturé faite, dans les bagages de l'armée vaincue à Manassas, de trente mille paires de menottes indique le traitement que l'armée fédérale réservait aux nobles défenseurs du Sud si le sort des armes leur eût été contraire. Par les atrocités commises dans le Maryland, la Virginie et le Missouri, nous sommes autorisés à croire que le cabinet de Lincoln n'eût pas reculé devant des mille exécutions sommaires des soldats du Sud pour frapper les populations de terreur et assurer la sujétion de tout un peuple. Un des généraux de Lincoln dans le Missouri n'a-t-il pas publié une proclamation dans laquelle il déclare qu'il fera pendre ou fusiller tout Missourien pris les armes à la main!

Maintenant, voyons les conséquences de la théorie de M. Lincoln. Elle se résume ainsi. Les Etats-Unis sont restés de droit sous la juridiction du gouvernement fédéral et tout individu qui a porté les armes contre le gouvernement fédéral est coupable de haute trahison et comme tel passible de la peine de mort.

Cinq à six cent mille citoyens du Sud sont dans ce cas. Qu'arriverait-il si cette absurde prétention chaque Etat séparé répondait en considérant comme coupable de trahison envers l'Etat tout soldat fédéral pris les armes à la main sur son territoire? Que la lutte deviendrait une guerre sans merci, où de part et d'autre on égorgerait les prisonniers avec les apparences de la légalité.

En usant de représailles, le Sud aurait encore le bon droit de son côté, car au dessus de toutes les Constitutions et de toutes les lois humaines il y a pour les peuples comme pour les individus un droit imprescriptible—celui de la légitime défense. Pour repousser des hordes d'envahisseurs qui détruisent les moissons, pillent et incendient les maisons, violent les femmes et menacent de pendre tous les hommes, tous les moyens sont bons.

Le peuple du Sud s'est déclaré prêt à soutenir son indépendance par une guerre loyale et conforme aux usages civilisés contre un ennemi deux fois plus nombreux que lui et qui a l'avantage d'une flotte formidable. Mais si cet ennemi persiste à lui faire une guerre de sauvages, l'intérêt de sa sécurité lui fait un devoir d'user de représailles et d'appliquer la maxime asiatique du talion: "dent pour dent, œil pour œil."

Aujourd'hui, l'armée confédérée a assez de prisonniers pour imposer aux fédéraux l'observation des usages de la guerre et le respect dû aux propriétés privées. Avant la bataille de Manassas, M. Lincoln n'a pas daigné répondre à la lettre du président Davis relative à l'équipage prisonnier du *Savannah*. Le moment est venu d'exiger péremptoirement cette réponse.

Ce n'est pas seulement en ce qui concerne les combattants que le Sud doit avoir recours aux représailles. Quelques jours avant le 21 juillet, le Congrès des Etats-Unis a passé une loi pour la confiscation de toutes les propriétés appartenant à ceux qui ont pris part à la rébellion. Il n'y avait qu'une réponse à faire à cette odieuse mesure, et le Congrès des Etats Confédérés est déjà saisi d'un bill pour la confiscation de toutes les propriétés des gens du Nord situées dans les limites des Etats Confédérés. Or la valeur des propriétés que le Sud peut ainsi saisir est plus que double de celle que les gens du Sud possèdent dans le Nord, et il y en aura assez pour indemniser ceux de nos concitoyens qui seront victimes de la confiscation et les propriétaires des nègres volés par les fédéraux en Virginie.

Il ne se passera pas longtemps avant que le gouvernement fédéral vienne à composition, et s'il tient à continuer la guerre il faudra que de lui-même il offre de la faire rentrer dans les limites prescrites par la civilisation. Le président Davis et le Congrès des Etats Confédérés paraissent avoir compris que ce serait compromettre la dignité du pays que de persister à opposer la modération et la douceur aux outrages réitérés d'un ennemi incorrigible.

MEURTRE DANS L'ETAT DU MISSISSIPPI.—Nous apprenons du capitaine Henry Johnston, du comté de Washington, Miss., maintenant dans notre ville, que le 13 juillet M. Preston Pickett, planteur influent de Egg Point, reçut, en se promenant sur la levée, un coup de pistolet tiré par quelqu'un qui était caché derrière un monceau de branches de bois de coton. Le coup partit à une distance de quinze à vingt pas. L'arme dont on a fait usage était un fusil de chasse à deux coups. Quinze grains de plomb ont pénétré dans les vêtements de M. Pickett, mais quatre seulement ont atteint son corps. Le meurtrier, supposant M. Pickett tué, sortit de derrière son embuscade, mais le voyant debout, un pistolet à la main, il prit sa course à travers un champ de maïs.

M. Pickett retourna à l'hôtel, situé à une distance d'environ trois cents pas de distance, et en y arrivant il s'évanouit, affaibli par le sang qu'il avait perdu par ses blessures. Un médecin fut appelé et pansa avec habileté M. Pickett qui ne tarda pas à entrer en convalescence. Le mercredi suivant, au soir, son assassin voyant qu'il n'était pas mortellement blessé, entra dans la chambre de l'hôtel où M. Pickett était couché et soigné par son domestique, chasse celui-ci, et plaçant le canon d'un fusil à deux coups si près de M. Pickett que les draps du lit furent brûlés par la décharge, il fit feu des deux coups sur le corps de l'homme blessé et affaibli, et le tua instantanément. Le meurtrier s'échappa, et bien que l'on ait fait les plus grands efforts pour l'arrêter, on n'était pas encore parvenu à trouver aucune trace quand le capitaine Henry Johnston a quitté le pays.

Par le Télégraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

DEPECHES DE L'APRÈS-MIDI.

Le général Banks dans une forte position à Harper's Ferry.

Démissions d'officiers des régiments de New York.

ARRESTATION D'EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT

Washington, 31 juillet.—Le général Banks occupe une position forte à Harper's Ferry. On ne sait rien des mouvements du Sud, dans les environs.

Les officiers des Zouaves pompiers et ceux du 69e de New-York, donnent leur démission.

Le général Scott a fait arrêter treize employés du gouvernement.

Convention d'Etat du Missouri.

Jefferson City, 31 juillet.—Par un vote de 56 contre 25, une résolution a été adoptée par la convention, déclarant vacants les différents bureaux de l'Etat. La convention procédera demain à l'élection des officiers qui doivent remplir les places vacantes.

(DEPECHES DE NUIT.)

Le Congrès en session secrète.

Richmond 31 juillet.—Le Congrès a été tout le jour en session secrète.

Une résolution a tentativement rendue publique. Elle permet au 1er régiment des volontaires de la Caroline du Nord d'être enrôlé au service de la Confédération pour le temps qu'ils sont convenus de servir quand ils se sont engagés, et payés pour les services déjà rendus. Cette résolution concerne les rapports des régiments réguliers, et celui des Cadets de l'Institut militaire de la Caroline du Nord.

Le président a approuvé la résolution disposant des deux faits par les églises le jour de grâce, en faveur des blessés de Manassas. Le montant ainsi alloué s'élève à $5,278 69.

Convention d'Etat du Missouri.

Jefferson City, 31.—La séance d'aujourd'hui a été employée à voter, afin d'élire les officiers mis en disponibilité.

H. R. Gamble a été nommé gouverneur par 68 voix, et W. P. Hall, lieutenant gouverneur par 61 voix.

L'inauguration aura lieu demain.

Trouble dans le Nebraska.

Les avis du Nebraska indiquent un trouble général parmi les Indiens.

Trois chariots chargés d'armes ont traversé "Big Blue River". Ces armes sont destinées aux Confédérés.

Ordres du général McClellan.

Washington, 31 juillet—Le général McClellan défend aux officiers et aux soldats de quitter l'armée et de visiter les hôtels.

Tout est tranquille à Harper's Ferry. Le général Banks s'occupe à faire manœuvrer ses soldats et à construire des tranchées.

Congrès des Etats-Unis.

Washington, 31 juillet—A la Chambre, un bill a été adopté, transférant le contrôle des avocats de district et des marshals du département de l'intérieur à l'avocat général.

Un bill relatif au paiement mensuel des troupes a été adopté.

Les journaux de Londres se prononcent contre Lincoln.

Le *London Telegraph* et le *Star* dénoncent le message de Lincoln comme non satisfaisant.

Des mouvements secrets ont lieu dans le but de destituer les sécessionistes des départements.

Les zouaves pompiers ont été payés aujourd'hui.

On surveille le Maryland.

Le général Dix surveille attentivement la législature du Maryland pour l'empêcher de passer une ordonnance de sécession en séance secrète.

Marché au coton de New-York.

New York, 31 juillet—Les ventes de coton, aujourd'hui, comprennent 5000 balles, vendues de 16 à 16 1/4c.

Opinion de McClellan sur la guerre.

Washington, 31 juillet—McClellan exprime son opinion que la guerre sera une guerre d'artillerie, et demande autant de batteries qu'il est possible de s'en procurer.

McClellan demande que l'on place des sentinelles le long du Potomac jusqu'à Harper's Ferry, afin d'empêcher toute correspondance entre les Marylandais et les confédérés.

De Louisville.

Louisville, 31 juillet—Deux lieutenants de Lincoln ont échangé sept coups de feu, dans la proximité de femmes et d'enfants, quelques instants avant le discours de Holt. Un dispersement général s'en est suivi. Le général Rousseau était à la tête des soldats.

DU KANSAS.

Kansas City, 31.—La ville de Harrisonville à 15 milles d'Independance a été saccagée par les bandits du Kansas.

DÉPÊCHE OFFICIELLE.—Le gouverneur Moore a reçu la dépêche suivante, venant d'une source authentique: Son Excellence a eu la bonté de nous la communiquer:

"Richmond, 27 juillet 1861.

Le bruit circule ici, aujourd'hui, que les armes capturées à Manassas, y compris 5000 trouvées encaissées sur les wagons qui sont tombés en notre pouvoir, s'élèvent de vingt à trente mille. Je crains toutefois qu'il y ait de l'exagération.

On s'aperçoit chaque jour combien notre victoire a été complète, et combien est grande l'importance de ses résultats. Nous avons positivement capturé:

1o. Plus de soixante magnifiques canons rayés.

2o. Environ 1000 wagons dont 300 étaient chargés.

3o. Environ 1500 chevaux.

4o. Des provisions d'une campagne entière pour 50,000 hommes.

5o. Plus de 20,000 fusils.

6o. Une quantité énorme de havre-sacs, pistolets, couvertures, ceintures, baïonnettes, accoutrements et habillements de toute sorte.

Quant à l'armée, l'ennemi a eu en tués, blessés, absents et déserteurs, une perte de non moins de quinze à vingt-mille hommes.

QUARANTE-DEUX VOIX POUR LA PAIX.—Nos lecteurs ont vu que la proposition en faveur de la paix, de M. Cox, de l'Ohio, dans la Chambre des représentants à Washington, a été appuyée par 42 voix; c'est environ trente voix de plus que cette proposition n'en eût obtenu la veille de la bataille de Manassas. La victoire des Confédérés a donc eu pour résultat d'opérer trente conversions à l'idée que le Nord ne peut subjuguer le Sud.

UN TRAVAIL HERCULÉEN.—Un journal fait observer que les soldats de Lincoln ont accompli dans la journée du 21 juillet un exploit dont un homme ordinaire est à peine capable. Après s'être battus pendant seize heures ils ont fait vingt cinq milles à la course sans s'arrêter. La volée qu'ils avaient reçu sur les bords du Bull's Run leur avait fait descendre le cœur dans les talons. Homère les appellerait "des guerriers aux pieds légers."

VICTIMES DE LA GUERRE.—Le *Commercial Advertiser* de Buffalo annonce que depuis six semaines plus de 150 journaux dans le Nord ont suspendu leur publication.

TRENTE MILLE MENOTTES.—Plusieurs correspondances du siège de la guerre assurent que parmi les objets capturés après la bataille de Manassas on a trouvé trente mille paires de menottes destinées aux rebelles. Le général Scott se proposait peut être de renouveler à son profit le triomphe antique et de faire suivre son char de trente mille prisonniers portant la tête basse et les mains attachées derrière le dos avec ces menottes. L'homme propose et *Dieu dispose*.

SOUSCRIPTIONS DE LA PAROISSE TENSAS.—Il y a eu le 20 à St-Joseph une réunion des habitants de la paroisse Tensas et l'on a nommé un comité chargé de recueillir des souscriptions à l'emprunt des Etats Confédérés. Le jour même de la réunion on a obtenu les souscriptions suivantes:

Wm J. Briscoe 300 balles de coton; Mme O. Andrews 400; Haller Nutt 500; J. F. Harrison 200; S. W. Dorsey 200; J. C. Cline 100; John F. Harper 100; Henry Shaiffer 100; W. G. Kline 1000; T. L. Ellis 72; J. M. Gillespie 300; H. W. Baker 30; D et E. McCall 75; J. M. McGill 200; A. C. Watson 400; A. J. Watson 300; Eli Tullis 300; A & H. Bondurant 200; Robert King 200, John Bondurant 150.

Congrès des Etats Confédérés.

Richmond, 26 juillet 1861.

Le Congrès s'est réuni à midi sous la présidence de l'honorable Howell Cobb.

M. Curry, de l'Alabama, présente un mémoire dans lequel on demande diverses modifications aux lois sur les brevets. Référé.

M. Wright, de la Georgie, présente un bill pour amender la section 5 de l'"acte sur la défense publique" en y ajoutant le paragraphe suivant:

"Et que, dans le cas où un bataillon d'Etat consisterait en plus de cinq compagnies et au moins de dix, le président pourra nommer un ou plusieurs officiers additionnels selon qu'il le jugera nécessaire à l'organisation du corps." L'amendement a été envoyé au comité militaire.

M. Perkins présente la réclamation du docteur R. M. Enders, ex-chirurgien de l'armée des Etats-Unis, et M. Bocock présente celle du docteur A. Y. Garnett, sorti de la marine des Etats-Unis. Le docteur Garnett n'a pas donné sa démission, mais il a été forcé de fuir de Washington à cause de ses sentiments sécessionistes. Ces réclamations ont été renvoyées aux comités.

M. Seddon, de la Virginie, présente la résolution suivante qui est renvoyée à un comité.

"Résolu que le comité du judiciaire soit chargé de faire une enquête et un rapport sur l'opportunité de déterminer législativement, pendant que les faits sont récents et susceptibles d'être prouvés, un mode uniforme pour recueillir authentiquement et conserver les preuves de l'invasion ou de la réception par l'ennemi des propriétés appartenant à des citoyens des Etats Confédérés, en mentionnant l'âge, le sexe et la valeur des dits esclaves, afin qu'une indemnité puisse plus tard être réclamée de l'ennemi."

M. Russell, de la Virginie, présente une résolution ayant pour objet d'accorder à l'emprunt la franchise de la poste [illegible].

M. Avery présente une résolution relative à la nomination des officiers de marine, démissionnaires de la marine des Etats-Unis, au grade qu'ils devront occuper, et à la date de leurs commissions. Cette résolution est renvoyée au comité sur les affaires navales.

Le Congrès se constitue en session secrète.

UNE LETTRE DU CHAMP DE BATAILLE.—MM. Gaschet de l'Isle ont eu l'obligeance de nous communiquer la lettre suivante, qu'ils viennent de recevoir de leur frère, et que celui-ci, soldat dans une compagnie des *Crescent Blues* de la Nile-Orléans, leur a adressée du champ de bataille de Manassas.

Manassas, 22 juillet 1861.

Chers frères,

Nous voici de retour au camp, après avoir poursuivi l'ennemi sur un parcours de sept milles. Victor et moi, avons eu le bonheur d'échapper à la grêle de balles et de bombes qui nous a accueillis au fort de la bataille. Hier, à huit heures du matin, l'ennemi nous a annoncé sa présence par l'envoi d'une bombe qui vint éclater dans notre camp, mais qui heureusement ne causa pas de mal. Nous nous sommes aussitôt formés en ligne, et l'ordre a été donné d'aller occuper une hauteur à un demi mille plus loin. Notre compagnie fut divisée en deux parties. Trente cinq hommes sous les ordres du capitaine Goodwyn et des lieutenants Sanders et Victor Gaschet de l'Isle réunis à vingt-cinq des Beauregard's Maryland Rifles, se sont joints à un corps d'artillerie et ont poussé en avant.

Alors, branle bas général de combat! Notre petit détachement composé de 60 hommes a perdu 4 de ses membres.—Inutile de vous dire que j'étais de la partie.

Nous avons combattu toute la journée et pris à l'ennemi un canon, que nous avons retourné contre eux. Vers le soir l'ennemi fuyait dans toutes les directions. Nous l'avons poursuivi jusqu'à la nuit. A dix heures, nous étions de retour au camp.

D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, la perte de notre côté est de 300 hommes et de 1500 blessés. Le champ de bataille, sur une étendue de plusieurs milles, est couvert de débris semés çà et là, et de plus de 4000 cadavres. C'est un spectacle horrible!

Nous venons de recevoir l'ordre de partir pour Centreville où nous devons joindre le régiment du colonel Smith et de là marcher sur..........

Inutile de m'envoyer des effets; j'ai eu ma part du butin, et si mon linge est usé d'ici la prochaine bataille, l'ennemi me fournira un rechange.

Adieu.

ALCIDE GASCHET DE L'ISLE,
Crescent Blues Co B.

Compte-rendu de la défaite de l'armée fédérale.

Les journaux de New York publient les comptes-rendus suivants sur la déroute de l'armée fédérale à Manassas:

Washington, 22 juillet.

Après les dernières informations que nous avons reçues hier soir de Centreville à 7 heures et demie, est venu une série d'événements désastreux au plus haut degré.

Il court une foule de bruits confus, mais on en sait assez pour assurer que nous avons souffert à un point qui a jeté le désespoir parmi les restes de l'armée et excité le deuil le plus profond à Washington.

Le carnage est épouvantable des deux côtés, et du nôtre ou le représente comme effroyable. Nous avancions et nous prenions les batteries masquées peu à peu, mais sûrement, poussant l'ennemi vers Manassas Junction, quand il parut être renforcé par le général Johnston, qui prit, à ce qu'on croit, le commandement et commença immédiatement à nous repousser; en même temps une panique s'empara soudainement de nos troupes et se fit une déroute en règle.

On pense que le général McDowell a essayé de faire une halte à Centreville ou aux environs, mais la panique était si terrible que toute l'armée s'en trouva démoralisée, et il fut impossible de l'arrêter soit à Centreville, soit même à Fairfax Court House.

Le général McDowell a essayé de faire une autre halte à ce dernier point, mais les forces étant en pleine retraite, il ne put y parvenir.

En deçà de Fairfax Court House la retraite continua, jusqu'à ce que les hommes regagnassent leurs campements réguliers; une partie d'entre eux y est retournée, mais un nombre plus grand encore a poussé sa course jusque dans l'intérieur des retranchements.

Nombre de soldats sont tombés d'épuisement sur les côtés de la route, et se sont dispersés le long du chemin depuis Fairfax Court House.

Le chemin de Bull's Run était parsemé de havresacs, d'armes, etc. Quelques-uns des nôtres jetaient délibérément leurs fusils et leur fourniment pour faciliter leur marche.

Le général McDowell était à l'arrière-garde, se multipliant pour rallier ses hommes, mais il y réussissait rarement.

La dernière partie de l'armée, dit-on, a fait sa retraite en bon ordre. McDowell était complètement épuisé, n'ayant que fort peu dormi depuis trois nuits.

Les ordres sur le champ de bataille ne sont pas toujours parvenus à ceux auxquels ils étaient destinés.

On suppose que les forces envoyées contre nos troupes étaient, d'après le récit d'un prisonnier, d'environ 30,000 hommes, y compris un nombreux corps de cavalerie. Ce prisonnier ajoute qu'avec des renforts de Richmond, de Strasburg et d'autres points, la force effective de l'ennemi se montait à 90,000 hommes.

Suivant le récit de deux zouaves pompiers, ce régiment n'a qu'environ 200 hommes sauvés du carnage; les Brooklyn 14e et d'autres régiments ont aussi horriblement souffert en tués et blessés.—Le nombre n'en peut être connu maintenant.

Les batteries Sherman, Carlisle, Griffin et la batterie de West Point ont été prises par l'ennemi, ainsi que huit pièces de siège et le canon rayé de 32, ce dernier étant trop embarrassant pour être emmené.

Toute cette artillerie était à deux milles de l'autre côté de Centreville. Ceux des blessés qui ont été amenés à l'hôpital de Centreville y ont été abandonnés, après avoir eu leurs blessures soigneusement pansées par le chirurgien Frank H. Hamilton.

La panique était si grande que toutes les tentatives pour rallier les troupes dans une halte ont été entièrement vaines.

Si une halte déterminée eût été faite à Centreville nos troupes pouvaient être renforcées et une grande partie du désastre prévenue. Le général McDowell a été ainsi mis en défaut, malgré le bon arrangement de ses plans.

On suppose que tous les trains de provisions appartenant au gouvernement des Etats Unis ont été sauvés. Des wagons de régiments ont été renversés par accident, ou leurs roues brisées, et ils ont été abandonnés en conséquence.

De nombreux troupeaux de bétail ont été sauvés ou les entraînant dans la retraite.

On suppose ici aujourd'hui que le général Mansfield prendra le commandement des fortifications de l'autre côté de la rivière; elles sont capables, disent les ingénieurs militaires, de tenir contre n'importe qu'elle force que l'ennemi puisse lancer contre elles.

Une foule de canons rayés et de mortiers y sont rapidement envoyés et montés.

Un officier qui vient d'arriver de la Virginie rapporte que la route de Centreville au Potomac est encombrée de traînards.

Les troupes sont en train d'opérer l'occupation des fortifications et des retranchements sur la ligne du Potomac.

Le régiment du New-Hampshire du colonel Marston est arrivé ici ce matin. Cet officier a été blessé. Le colonel Steinselman a été blessé aussi au poignet.

Outre ceux que l'on nommait hier, on dit que le colonel Wilcox, le brave commandant d'une brigade, a été tué, ainsi que le capitaine McCook, frère du colonel Cook de l'Ohio.

La ville est dans la plus grande surexcitation. Des groupes se rassemblent partout, avides des dernières nouvelles.

Des wagons arrivent continuellement, apportant des morts et des blessés.

Des soldats racontent à des auditeurs avides les déplorables événements de la nuit dernière et de cette matinée.

Les communications avec Alexandrie par télégraphe et steamboat sont suspendues pour le public.

La plus grande alarme existe dans la ville surtout parmi la partie féminine de la population.

Washington, 22 juillet.

On ne peut douter que la déroute de nos forces ait été désastreuse, mais il n'y a pas encore de comptes-rendus officiels à expédier.

On sait que l'artillerie de l'armée de l'Union est toute perdue, ou à peu près. Les canons étaient trop lourds pour être rapidement emmenés et sont tombés entre les mains des rebelles.

Le colonel Cameron, commandant du 79ème (écossais) de New-York, a été tué hier dans l'action.

La ville d'Alexandrie est pleine de blessés et de soldats demi-morts.

Washington, 22 juillet.

(Bien que datée d'hier, cette dépêche a été évidemment écrite dimanche soir):

Voici un récit des débuts de la panique dont les résultats ont été si désastreux pour nos troupes. L'intérêt en est encore augmenté par les événements qui s'en sont suivis.

Toutes nos opérations militaires marchaient à souhait, et le colonel Alexander était sur le point d'établir un ponton à travers le Bull's Run.

L'ennemi semblait battre en retraite, et ses batteries étaient enlevées l'une après l'autre, quand une terrible panique éclata parmi nos conducteurs de bagages, qui s'étaient avancés sans précaution à la suite du corps d'armée et s'étaient rangés en ligne sur la route de Warrenton.

Leur panique fut partagée par de nombreux spectateurs civils qui se trouvaient sur le terrain, et pendant un certain laps de temps, il semble que toute notre armée battait en retraite. Plusieurs wagons de bagages furent déchargés de leur contenu, et les chevaux lancés au galop à travers champs, renversant les barrières pour précipiter la fuite.

La panique se communique alors jusqu'aux environs de Centreville, et les spectateurs civils épouvantés s'emparèrent de tous les moyens de transport pour quitter le terrain. Des soldats blessés réclamaient de l'aide le long du chemin, mais l'alarme était si grande qu'on en passa beaucoup sans s'arrêter à eux.

Des cas semblables s'étaient antérieurement présentés, quand un changement dans la position des batteries rendait nécessaire un mouvement en arrière de la part de notre artillerie, et il est probable que la panique a encore pris cette fois naissance dans un fait de ce genre.

La réserve stationnée à Centreville fut immédiatement envoyée en avant au pas de course, dans l'ordre suivant:

Le 27ème régiment pennsylvanien, colonel Einstein, avec deux canons;

Les gardes de Garibaldi et le 1er régiment de carabiniers du colonel Blenker, avec deux batteries; ces deux corps suivis à une distance de quelques milles par le régiment de Kalb.

Quand notre courrier est parti à 4 heures et demie, la plus grande agitation régnait. Deux nouvelles batteries masquées avaient été ouvertes sur le flanc gauche par les rebelles, et les troupes placées dans cette position rompaient leurs lignes pour demander des secours immédiats. La droite se maintenait en bon ordre.

La batterie érigée sur le versant de la colline, à l'opposé de la principale batterie ennemie, faisait bon service, et on y ajoutait de nouveaux canons.

A son arrivée à Fairfax Court House, notre courrier a été rejoint par un messager du gouvernement, qui lui a rapporté que l'armée était en pleine retraite sur Centreville.

D'autres personnes ont annoncé que cette retraite est due au fait que la frayeur éprouvée par les conducteurs de bagages a été partagée par les volontaires, voire même par les réguliers, et que les lignes se rompant, il a été nécessaire pour nos forces de retraverser le Bull's Run.

Le colonel Hunter vient de passer blessé, dans une voiture. La batterie d'Ayre est, dit-on perdue.

Le bureau du télégraphe est fermé à toute communication privée, et dans l'espace d'une heure l'alarme s'est répandue tout le long de la route de Washington.

Washington, 22 juillet.

La batterie du Rhode Island a été prise au pont qui traverse le Bull's Run, où la retraite a été coupée. Tous les chevaux avaient été tués.

On dit que le corps de cavalerie virginienne des "Black Horse" a fait une charge sur l'armée en retraite; les débris du régiment des zouaves pompiers ont fait volte face et tiré, abattant tous les assaillants, moins six.

Le 71me new yorkais a perdu la moitié de ses hommes.

CHRONIQUE LOCALE.

Cadets de la Louisiane.—Cette compagnie, quoique entièrement composée de jeunes gens encore imberbes, n'est ni la moins belle ni la moins disciplinée de celles que la guerre a fait surgir de tous les points de la Louisiane. Tout le monde admire son excellente tenue, la dextérité martiale des jeunes soldats, la précision de leurs mouvements et la rare intelligence qu'ils déploient dans les manœuvres les plus difficiles.

Hier, la compagnie était sous les armes et au grand complet. Elle était commandée par le premier lieutenant, Gustave Grenot. Chaque mousquet était ornementé d'un bouquet, et le bouquet, portée triomphalement en milieu de la colonne, indiquait qu'il s'agissait d'une fête. C'était en effet celle du capitaine des Cadets, M. GERMAIN FILLE, et ses jeunes compagnons allaient la lui souhaiter.

L'entrevue a été pleine d'entrain et de charmante gaité. Un vaste bol de punch, préparé par les soins du capitaine, a servi à arroser le nougat et a ajouté à la joyeuse humeur des futurs défenseurs de la patrie. Le sergent-major PAUL DUCATEL a eu pour nous une gracieuse attention: il a porté un toast à l'*Abeille* et à ses éditeurs. Nous le prions de recevoir nos sincères remerciements. En retour de ses affectueux souvenirs, le sergent-major, le capitaine Fille et les Cadets en général voudront bien agréer l'expression de nos souhaits pour la prospérité de la compagnie et ses succès à venir.

Le bataillon de Wheat à Stone Bridge.—Nous n'avons pu, malgré tous nos efforts, nous procurer une liste complète des Louisianais tués et blessés à la grande bataille de Stone Bridge ou Manassas; ce soit, cependant, que le Washington Artillery, colonel Walton, le sept'ème régiment, colonel Hays, le dixième, colonel Seymour, ont très peu souffert. Le même remarque s'applique au huitième régiment, colonel Kelly, bien qu'il ne soit parvenu ici aucun renseignement positif à son sujet.

Quant au bataillon spécial, major Robert C. Wheat, le télégraphe nous a déjà appris que les soldats qui le composent s'étaient battus comme des lions contre des forces dix fois plus nombreuses, et qu'ils avaient été décimés, que le major Wheat et l'adjudant Dickinson avaient été grièvement blessés. Ce dernier a dû, après la sanglante bataille, que les boulets, les balles et la mitraille avaient épargné ne quart seulement leurs hommes, mais on correspondant nous a informé nous écrit que moins de la moitié des soldats n'ont pas répondu à leurs noms et qu'un grand nombre d'entre eux étaient blessés.

En attendant que l'*Abeille* publie la liste exacte des morts et des blessés, nous donnons à nos lecteurs les noms des braves qui composaient le bataillon de Wheat lors de son départ de la Louisiane.

Bataillon Spécial de Volontaires Louisianais.

Major, Robert C Wheat.
Adjudant, Allen C Dickinson.
Aide-chirurgien. Dr Castleton.
Quartier-maître, Lieutenant Dashane.

Tiger Rifles de la Nouvelle Orléans.

Capitaine, Alexander White.
Premier Lieutenant, Thomas W Adrian.
Second Lieutenant, Edward Hewitt.
Troisième Lieutenant, Jr, Samuel P Dunham.
Premier Sergent, Robert Ritchie.
Second Sergent, Charles Lewis.
Troisième Sergent, Peter J Haskell.
Quatrième Sergent, Joe Cooper.
Premier Caporal, John Frensham.
Second Caporal, Wm Kelly.
Troisième Caporal, Michael Walsh.
Quatrième caporal, Robert Bruton.

Soldats—James Brown, John H Ilsey, Stephen Bass, James Burns, Robert Cummings, Denis Corcoran, Johnson Carter, Ed Carr, Chas Connelly, John Carroll, Daniel Corcoran, Wm Cline, Wm Cook, Ed Daley No 1, Ed Daley No 2, John Burke, Pat Durey, John Evans, John Fanny, Henry Frayling, Morris Gallon, Wm Grapper, Theo Green, Richard Hawkins, James T Hays, Moses Harris, Wm Irwin, J C Johnson, Ed Jackson, James Keefe, Michael Keefe, John Lee, Michael Kane, Michael Linnan, Pat Lenihan, Wm Lithgow, Wesley Nichols, Jos Nichols, John McCarty, Cornelius Malloy, Hugh McDonnell, Leonard Miller, Chas Murray, Stephen Molohey, Michael O'Brien, John O'Donald, Jas O'Connor, Jos Purcell, Jos Riley, John Reynolds, Wm Rush, Michael Sullivan, Hugh Smith, Jordan Steward, Wm St Clair, Jos Shaughnessy, John Smith, John Travis, Sam Waite, Henry Wilkes, Jos Wilson, Dan Whitney, Jacob Wallace, John Boyle, Hugh Kelly, Jos Peebles, Jas O'Hamilton, Ben White, Theo Williams, John McCarty.

Nous avons appris hier soir, que de cette compagnie de *Tigres*, vingt-six hommes n'ont pas été atteints. Tous les officiers ont été blessés.

Catahoula Guérillas, de Trinity.

Capitaine Bukoop.
Premier lieutenant, S. W. Scooter.
Premier lieutenant Jr, Wm Gore.
Second Lieutenant, Jr, M J Liddell.
Premier Sergent, B B Walters.
Second Sergent, W H Gillespie.
Troisième Sergent, D P Gibson.
Quatrième Sergent, Hiram Semple.
Premier Caporal, B F Hughes.
Second Caporal, A M Stone.
Troisième Caporal, S D S Walker.
Quatrième Caporal, J F Hepler.

Soldats—H Anderson, S Block, M Barnes, W Bright, E D Ballard, J Blackman, Noah Barlow, J M Brown, C R Bronson, N Calhoun, F Cunningham, B Clark, Crook, C B Crooks, H M Cudabeck, Jno Cary, J M Dale, G W Davis, J Doty, J P Kern, J Fraser, J Flynn, J Gallander, N Gibson, F M Gates, E H Gill, T Gibbs, R Wm Greer, C C Geer, William T Gurner, T J Gibbs, D Goss, B F Hardesty, J R Hancock, T Hazzard, E M Hicks, J W Holloway, C T Harvey, D Hagan, G H Hammaker, B Jardell, F Kister, J Lincoln, J W McClure, E G McCoy, F Mills, F Melvithill, M Manning, W T McCoy, S T Morgan, E L Morris, F Morris, W T Morris, C Nelson, Newman, W H Noyes, T O'Donnell, J O'Hara, F O'Connor, C O'Brien, J H Peebles, J H Phillips, E H Penwood, J W Penticost, J Rinehart, T W Rawlings, T Shults, W H Stone, James Spencer, P Sweeney, F Sullivan, J Shehan, C Smith, H Shults, M P Sanders, J Trengler, W J Tiller, W Warwick, W Welsh, W E Wallace, H White, E Walker, P Wheelan, N J Williamson, Chas Smith.

Walker Guard de la Nlle-Orléans.

Capitaine, Robert A Harris.
1er lieutenant, E B Sloan.
2d lieutenant, W H Kannon.
3d lieutenant jr, John Coyle.
1er sergent, L H Jennings.
2d sergent, Putnam Blane.
3e sergent, W H Walker.
4e sergent, Wm Campbell.
1er caporal, J J Wrigley.
2d caporal, Jas Lynch.
3e caporal, Chas Barnes.
4e caporal, Geo Johnson.

Soldats—Daniel Bane, Wm Buckley, B Becker, H Becker, Gaston Bregler, Manasse Brown, Jos A Brown, Mattis Baldwin, Saml Blake, Thos Burns, B Cantilly, L M Cummens, Wm Comon, Michael Carency, Peter Carroll, Thos Comfort, John Daley, Saml L Doyle, Jas Deane, L Ellinghauser, C A Edgecomb, Geo Ellis, Jas Flynn, G Fearnshill, Wm Gray, Theo Girod, Thomas Garrity, John Hearing, Thos Hooker, J B Hines, John Horam, Wm Howard, J A Howard, Haywood Hensham, Frank Hartman, John Haley, G W Hinley, Eldridge Johnson, C M Johnston, Wm Jenkins, S H Jansey, Jas Jordan, D K Jones, Thos Kilean, Simon Kefner, Robt Lytle, Simon Lechrich, Wm Lacey, John Mitchell, B Martin, Stephen McNeil, H Otte, Tim O'Brien, Wm Parker, Henry Reine, John Roderns, Thos Ryan, David Richard, C M Stratton, John Switzer, Jno Smith, Geo S [illegible] Stanley, J W Smythe, John Tully, John B Tilly, Chas Tidmarsh, Wm Tredwell, C M Thompson, R Whitcomb, M Whitcomb, Thos White, Henry Ward, Wm Walton, Jas Wm Young.

Dominion Guard, de la Nlle-Orléans.

Capitaine, O P Miller.
Premier Lieutenant, Wm D Foley.
Second Lieutenant, A C Dickinson.
Second Lieutenant, Jr., Alvan B Reed.
Premier Sergent, Geo. B Hamilton.
Second Sergent, Henry S Orr.
Troisième Sergent, John McSweegan.
Quatrième Sergent, Sam Benfield.
Commissaire—Leon C Rawdon.
Premier Caporal, Geo. Grover.
Second Caporal, James Halpin.
Troisième Caporal, Thos. Mulready.
Quatrième Sergent, Dan'l Ross.
Trompette, John Kernan.

Soldats—Bob't Arlisson, Ben Barton, Ed Beckley, Fred Berry, James Bolan, John Browning, Wm Bennett, Wm Bross, Dennis Carney, James Conner, Pat Connerty, Peter Corley, John Carroll, Martin Conway, Wm Casey, Thos. Dougherty, Dennis Dowdy, John Dwyer, Rob't Doshelter, John Eagan, Henry Fisher, Thos Flynn, Thos Ford, Jas Funding, John Flanagan, Charles Flanagan, John Hickey, J H Hutchinson, Augustine Johnson, Michael Kelly, John Kiopfer, John Mayer, John Maloney, Wm Mansen, John McCloskey, Peter McKenna, Henry McQuade, James McDermott, James Nash, John Raynor, Thos Keeks, Wm Reed, Henry Rees, Cornelius Riley, John Kandell, John Richards, John Smith No 1, John Smith No 2, George Smith, Anthony Sawer, John Shields, John Shields, Jos Taylor, Oliver Tressler, David Vance, Jerry Van Riper, John Walden, John Walker, John Ward, Christian Weaver, James Welsh, John Wright, James Wood, Jacob Freed, Geo Gier, Thos Harrington.

Delta Rangers, de la Nouvelle Orléans.

Capitaine, Henry Clay Gardner.
Premier Lieutenant, T A Ripley.
Second Lieutenant, M. Eastman.
Second Lieutenant, Jr, C A Plaud.
Premier Sergent, M Horn.
Second Sergent, James Burns.
Troisième Sergent, Frank Wilson.
Quatrième Sergent, James Arnold.
Premier Caporal, Charles Buck.
Second Caporal, Phil Williams.
Troisième Caporal, H McOwton.
Quatrième Caporal, A A Crosby.
Tambour, James Reed.

Soldats—James Brooks, W Binch, Peter Christy, Jas Collins, Jos Clark, John Carroll, Jerry Collins, M. Connelly, John Dougherty, Lawrence Delaney, Jose Eshler, Jas Grant, Luke Gordon, Fred Hess, Thomas Hays, T Higgins, Frank Johnston, Mark Jordan, Wm Wm Kruss, R Kane, Thos Lee, Wm Leonard, Pat Lynch, M. Mallam, Geo Miller, Thos McGrath, John Martin, Frank McCarthy, Thomas Mallon, John Moran, Frank Mallon, T Maloney, Pat Matthews, Frank McGuire, Pat Maher, Wm Richardson, Thos Nowell, Wm Owens, Jas Phillips, Pat Ryan, Herman Ross, Tim Raine, Robt Smith, Frank Vestpal, Jos Watson, John Wilson, Gerly Wright, Peter Welch, Austin Eastman, Ed Ferry, C N Fischer, John Fitz, Wm Hiker, Thos Leonard, Denis Ryan, Thomas Tracy, Wm Lewis, R H Tabor, Ed Harris, Chas Pendergrass, R F Price, T B Beeler.

Paragraphes.—M. Bosch a pratiqué hier la levée du corps d'un petit enfant dont l'existence a été certifiée, dit le verdict, par l'ignorance de la sage-femme.

Fanny Foster, alias Fanny McIntyre, domiciliée dans la rue de la Douane, est accusée de s'être parjurée, le 24 juillet, en déclarant que Mme S. M. Taylor, domiciliée dans la rue de la Douane, l'avait insultée, que son mari, J. McIntyre, était parti pour le siège de la guerre et l'avait laissée tel sans protecteur. Ces deux assertions étaient fausses: la plaignante n'a jamais adressé une parole blessante à Fanny et McIntyre était chez lui le jour où l'affidavit fut fait.

Joseph Bory a été envoyé, par le recorder Gastinel, devant la Première Cour de District, pour avoir escroqué Samuel Donohoe, dans le magasin de M. John Gauche, où l'accusé est employé.

Mme Flattere est accusée, devant le recorder du Deuxième District, d'avoir insulté un enfant de trois ans, fils de M. Augustin Girod, son voisin, rue Sainte Anne.

Michel, esclave de M. Labranche, est accusé d'avoir frauduleusement insulté M. Bernard Dupont, hier matin, dans la rue Dauphine.

J. B. Soulé a reçu un coup à la tête hier, à 10 heures du soir, rue Dryades, et a été conduit à l'hôpital par l'officier Flynn. L'agresseur est inconnu.

La succession Lartigue—Elisa Dixon, femme de couleur libre, dont il a été longuement question dans l'*Abeille* il y a quelques jours, a subi hier, devant le recorder Gastinel, un interrogatoire à la suite duquel le magistrat l'a fait incarcérer. Elle n'a pu fournir un cautionnement pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District.

Nous reproduisons, pour ceux de nos lecteurs qui pourraient avoir oublié le commencement de ce procès, les lignes que nous avons publiées dans le numéro du 20 courant:

L'affaire intitulée "Succession de Lucien Lartigue, décédé," a été appelée hier à la Deuxième Cour de District, devant le juge Bermudez. Neville Lartigue réclamait les propriétés en se basant sur ce qu'il est fils naturel blanc du défunt. Il a présenté comme preuve le témoignage d'Elisa Dixon, femme de couleur libre, qui a toujours été considérée comme sa mère.

Elisa a déclaré avoir été la maîtresse de Lartigue de 1831 à 1835. Lartigue l'achetait et l'émancipa en 1848. A l'époque où il la prit en qualité de maîtresse, il lui céda un petit garçon qui, dit-elle, était son fils naturel. Ce, enfant était Neville qu'elle éleva et qui, depuis plusieurs années, travaille à bord de bateaux à vapeur. Elle mit au monde, peu après, un fils nommé Alexandre André, celui-ci partit lors de l'explosion du *Princess* au-dessous de Baton-Rouge. Un procès généralement Neville pour Alexandre, mais c'était une erreur, car M. Lartigue avait toujours dit à Elisa qu'il avait un Neville qui était blanche.

L'ancienne maîtresse d'Elisa a déclaré qu'elle avait vendu au défunt "l'esclave Elisa et son fils Neville;" qu'Elisa n'avait pas d'autre enfant à l'époque.

Un autre témoin a dit que Neville était réellement le fils d'Elisa; que celle-ci et Lartigue l'avaient reconnu comme tel.

Le juge a ordonné l'arrestation d'Elisa sous prévention de parjure.

Elisa affirme qu'elle établira, par la déposition de plusieurs témoins, que son fils se nommait Alexandre André et qu'il a péri dans l'explosion du *Princess*.

Le juge Bermudez a présenté son témoignage écrit. Le voici:

L'opposition de Neville Lartigue, dans la succession de Lucien Lartigue, décédé, a été appelée, le 19 juillet 1861, devant la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, présidée par le juge J. Bermudez. Neville Lartigue, se réclamant une présomption ou héritier, la demande de défunt, de mettre au point public, la succession et que le jour et n'ayant donc, Lisa Dixon déclara que Neville doit une personne de couleur, et y allegua qu'il est une personne de couleur, et que cet enfant fut toujours Neville, dans Neville était la charge qu'il était mort de défunt; que ce Neville lui était né, vers le juillet 1861, mais qu'il la demande du possède mère M. Moreau, notaire public, le 30 avril 1840, que ce fils Alexandre mentionné dans l'acte a disparu dans l'explosion du *Princess*; à la charge pourtant qu'il avait été la mère, mais qu'elle l'a toujours pensé qu'il avait lui Neville Lartigue n'était à l'administration et était ni blanc du défunt.

Il a été établi par le témoignage de Mme Robert et de P. Debat, que Lisa Dixon et Neville Lartigue sont de Alexandre André qui avaient été esclaves de Mme Robert et émancipés par le défunt.

M. Jean Louis Tissot, avocat de Mlle Alexandrine Lartigue, a donné le témoignage suivant:

Le 19 juin 1861, je représentais Alexandrine Lartigue en demandant l'envoi en possession de la succession de Lucien Lartigue. Neville Lartigue s'opposa à la demande en sa qualité,—déclara qu'il était fils de Lucien Lartigue, et comme tel, réclama la succession. Je fus informé que Neville était homme de couleur et fils d'une femme nommée Lisa. Je ne devant céder à l'opposition afin de faire reconnaître le fils de Mme Robert; je fis appeler l'affaire fut appelée, Lisade Dixon fut présentée pour témoigner en faveur de Neville Lartigue; elle déclara qu'elle n'était pas sa mère et ne déclara jamais qu'il était le fils de feu Lucien Lartigue qui le lui avait ainsi remis à sa naissance, après quoi A. [illegible] qu'il était parti dans l'explosion [illegible] le lui a fait donner, jugée qu'il n'était ainsi qu'une arrestation immédiate mais elle répondit qu'elle n'ignorait pas le fait. Aucitôt après, sa déposition a été contredite par Mme Jean Baptiste Robert et M. Pierre Debet qui reconnurent Neville Lartigue comme le fils de Lisa Dixon et que ancien esclave de Mme Robert lui l'avait vendu à feu Lucien Lartigue avec d'autres esclaves; que Neville n'a pas été depuis par le un autre individu.

QUERELLES DE MENAGE—Dans le compte rendu des débats de la séance du 24 à la Chambre des Représentants nous trouvons ce qui suit:

M. Richardson (de l'Illinois)—Je répète que le général Scott a été forcé de livrer cette bataille. Je vais vous dire ce qui s'est passé hier matin. Mes collègues, Logan, Washburne et moi nous étions avec le président, le secrétaire de la guerre et le général Scott. Dans le cours de la conversation le général Scott a cette remarque: "Je suis le plus grand lâche du monde. Je me battrai de mon siège. "Restez, dit Scott, je vais le prouver. J'ai livré la bataille contre mon jugement, et je pense que le président devrait me destituer aujourd'hui pour l'avoir fait."—Aussi vrai que Dieu est mon juge, ajouta t il après une pause, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour rendre l'armée effective, et je mérite d'être destitué parce que je n'ai pas résisté quand je le pouvais."

Je suis ici pour justifier le général Scott. Je remercie le représentant du Missouri pour le compliment qu'il m'a adressé. Je désire dire pour moi même que je suis le dernier d'une génération, mon père et mon grand père étant tombés sous le drapeau de leur pays. J'ai aussi combattu sous ses plis à l'intérieur et à l'étranger, et, Dieu aidant, je continuerai jusqu'à la fin de ma vie à le défendre contre tous ses ennemis.

M. Washburne—Mon collègue ayant fait allusion aux remarques du général Scott, il devrait mentionner ce que le président a dit.

M. Richardson—Je vais le faire. Vos paroles impliquent,ja dit le président au général Scott, que je vous ai forcé à la bataille." A quoi le général répondit: "je n'ai jamais servi sous un président qui ait eu plus de bontés que vous n'en avez eues." Mais le général n'a pas absout le président du fait que ce dernier l'avait forcé à livrer la bataille. Le général Scott n'a fait qu'un compliment personnel au président. Je désire dire du président que je l'ai connu depuis son enfance. Si on le laisse livré à lui-même il est honnête homme. (Rires) mais j'ai peur qu'il n'ait pas assez de fermeté pour résister aux politiciens qui sont autour de lui.

Ce M. Richardson est un démocrate douglasiste qui a voté toutes les allocations d'hommes et d'argent pour la guerre, mais qui depuis la victoire des Confédérés à Manassas a voté en faveur de la proposition de paix de M. Cox.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Arrivés hier.

Steamboat Vicksburg, White, de Vicksburg
Louisville, Combs, de Memphis

Reçu par le fleuve:

Par le steamboat Louisville, de Memphis, 1622 sacs maïs, 560 sacs son, 133 sacs avoine, 1021 sacs blé, 361 barils farine, 280 de pommes, 160 caisses pommes, 12 rames papier, 2 tierçons jambons, 7 boucauts tabac et autres articles.

Par le steamboat Vicksburg, de Vicksburg, 41 balles coton, 30 sacs maïs, des fruits et autres articles.

ATTENTION.

L'attention des acheteurs de mais est appelée sur la vente que fait aujourd'hui, à midi, D. B. Morphy, encanteur.

Le shérif procèdera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., aux Nos 178 et 180, rue Tchoupitoulas, 1er district, à la vente à l'encan de wagons, charrettes, brouettes, roues, &c, &c.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 1er août 1861.

LE 27 du mois dernier, à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende semi annuel de huit pour cent, lequel proviendra du bénéfice des six derniers mois, et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants-cause à partir du samedi, 10 du courant.

1 août— L. BRENARD, caissier.

Succession de Anthime Labranche. AVIS.

TOUTES les personnes qui pourraient avoir quelque réclamation contre la succession de feu Anthime Labranche, sont invitées à les faire connaître au bureau de D. Augustin, avocat de l'administrateur, Passage de la Bourse No 120, sous un délai de dix jours de cette date.

Signé: E. MARTIN administrateur.
Nouvelle-Orléans 1er août 1861 1août—1,3,10

Perdu ou Volé.

UN billet daté le 4 août 1860, signé en paraphe, par Edward Barnett notaire public, de la somme de $[illegible] payable à un an de date à la Banque d'Amérique, tiré par Gerald Farrell à son propre ordre et endossé par lui-même et portant intérêt à huit pour cent à partir de l'échéance. Le public est averti de se mettre sur ses gardes et de ne pas négocier le dit billet. Le paiement en a été arrêté. Une récompense libérale sera payée à la personne qui le rapportera à

ABRAHAM SCHWARTZ,
1 août—5 fou 30 j Ens. Orange & Tchoupitoulas.

ALCOOL—45 barils alcool, à vendre par
BERNARD TURPIN,
1 août—6f 94, rue Vieille-Levée.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis mensuel.—Aout 1861.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Billard, Henry (charpentier) Lautrade, Reine Anne-Cleude, Elie; Bertrand, Jean-Baptiste (cordonnier) Magnen, Alphonse; Schönwerk, Théâtre et Mertes, Jean-Baptiste, Hippolyte; Barbedie, Jean; Martin-Jean-Claude; Bagoide, Avienne (Mme Vo); Mathieu, Jean-Baptiste; Cadiou, Jacques (alias Louis) North, Uriah; Olivier, Marguerite, Mme; Chaubet, Jean-Louis; Pelletier, Marie, charpentier; Belloguet (Mme) née Olivet; Pereau, Mathieu-Eugène, Doppis, François (les époux); Quentin, Mme Veuve; Guppenthal, Georges; Redon-Planche, Charles et; Hurst (Mme); Louis; Jaquemin, Simon; Valloir, Pierre; Lacombe (pharmacien); Weis, Aloys; Lesferrade, Ernest, Dr en médecine.

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 24, entre celles St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours [les dimanches exceptés], de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Presse à main d'Ingersoll

Pour mettre en balles le coton, la mousse, la laine, le foin, la paille &c., etc.

CES presses sont connues comme les plus puissantes, les plus solides et les plus durables de toutes celles que l'on emploie pour le même but.

Deux nègres intelligents peuvent, avec ces presses, presser de dix à vingt balles par jour, en parfait état.

La presse complète coûte de $160 à $175, selon la grandeur et la force.

On est prié de venir l'examiner ou de faire demander une brochure illustrée.

DAVIS BROTHERS,
20 juil—6m 98, rue du Camp.

Société Alsacienne

de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

LES membres de cette association sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu jeudi, 1er août, à 7 1/2 heures précises du soir, au local de l'Etoile Polaire, rue St-Louis, entre Chartres et Royale.

Ils sont invités à vouloir bien y assister.

N. B.—Tous ceux qui s'intéressent à cette séance sans motif valable, seront considérés comme démissionnaires.

Par ordre du Président, D. OAST.
Signé— FR. HOMMELL, secrétaire.

AVIS.

LE Comité nommé, lundi soir, au meeting des Citoyens, est prié de se réunir au bureau de M. D. I. Ricardo, rue du Camp, No 31, VENDREDI SOIR, 2 août, à 7 heures, POUR les membres du comité sont instamment priés d'être exacts, car des affaires importantes leur seront soumises. 2 juil—7f

A LOUER.

AUX domestiques de famille, excellentes cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, bons sujets. On les louera à bas prix. S'adresser à
A. BERGAMINI Jr. Curateur,
31 juil—3 Rue Vieille-Levée, No 91.

COCHONS.

A VENDRE, à la ferme St-Louis, sur le chemin de Gentilly et le canal Marigny—150 COCHONS GRAS, en lots au gré des acheteurs. 31 juil—6

JUS de fruits—45 caisses jus d'ananas, 10 do jus de framboises; 25 do jus de groseilles; 15 do jus de fraises; 5 do jus de mûres
A vendre par BERNARD TURPIN,
31 juil 93 rue Vieille Levée.

HEBERT & ESCOUSSE.

351 rue de Chartres,

Ont le plaisir d'informer leurs abonnés aux JOURNAUX FRANÇAIS

Ainsi qu'au COURRIER DES ETATS-UNIS Etc., Etc.,

Que vu une combinaison particulière prise par eux, ils se trouvent à même de pouvoir leur servir leurs abonnements. 29 juil—6j

Institutrice.

UNE dame anglaise, cherche à trouver une bonne place comme institutrice. Elle a déjà été engagée par nombre de dames créoles et américaines pour enseigner à leurs enfants l'anglais, le français, le latin, la musique et le dessin. Elle n'a pas d'objection à préparer de petits garçons pour le collège, ou à voyager avec une famille. Elle offre les meilleures recommandations qu'on puisse désirer dans cette ville. S'adresser par lettres aux initiales G. Y., au bureau de l'*Abeille*. 29 juil—7f

A VENDRE

A GRAND SACRIFICE

Pour clore une consignation

100,000 cigares de la Havane,

De différentes marques.

S'adresser 25, rue du Camp, au premier étage.
29 juil—6f—1 p a

HUILE d'olive—75 paniers 1/4 bouteilles Flagniol. En magasin et à vendre par C CAVAROC & Co
27 juil 116, rue Royale

VIN—100 barriques vin Mignerivaud, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
27 juil 8 à 14 St Louis.

WHISKY—40 caisses whisky, "D. B. Bottom" 1840, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
27 juil 8 à 14 St Louis.

VIN—60 barriques vin Medoc, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
27 juil 8 et 14 St Louis.

SALPETRE—4 fûts salpêtre à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
27 juil 8 et 14 St Louis.

VIN—60 barriques vin St Julien, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
27 juil 8 à 14 St Louis.

ANISETTE—40 caisses anisette Marie Brizard & R, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
27 juil 8 à 14 St-Louis.

VIN—65 barriques vin St Emilion, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
27 juil 8 à 14 St Louis.

LIQUEURS—50 caisses liqueurs assorties Marie Brizard & R à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
27 juil 8 à 14 St Louis

Vieux whisky Monongahela et Bourbon.

QUELQUES barils à vendre.
S'adresser No 97, Passage de la Bourse

PRUNEAUX en verres à l'eau-de-vie—20 caisses pruneaux, 16 et 24 paubens; 1/4 caisses pruneaux, 24 et 36 petites boîtes; 50 caisses cerises à l'eau-de-vie, Calman jeune, en magasin et à vendre par S. PLASSAN,
20 juil Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin et à vendre par S. PLASSAN,
20 juil Rue Vieille Levée Nos 38 et 40.

VINS d'Oporto et de Madère—50 4 pipes de vin d'Oporto, "E. Roig, en magasin; 7 1/4 pipes de vin d'Oporto, Graham, en Douane; 3/4 pipes de Madère, Gervessei, en Douane; 20 octaves Madère, Gervassei, en Douane. A vendre par S. PLASSAN,
20 juil Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

CIGARES DE LA HAVANE—24,000 Mélers Baltimore Club, 230 5,000 Rosalie do do 160, 1,000 do Knickerbocker, 130
en magasin et à vendre par S. PLASSAN,
20 juil Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

FRAISES en jus—50 caisses fraises au jus; 100 do fruits au jus assortis; 100 do fruits à l'eau de vie ass.; 100 do cerises à l'eau de vie.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
19 juil—15 35, Vieille Levée

GRAINE DE LIN et de chanvre, Rouennes, &c.—50 barils graine de lin de choix; 20 barils graine de chanvre; 200 caisses douzaines de rouennes, 100 livres do de Portugal; 50 boîtes de manne en larme et en sorte.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr,
20 juin 62 et 64, Vieille Levée

Eaux-de-vie, vins, huiles, &c.

DOUZE octaves cognac Jean Louis 1798 supérieur.
10 quarts do do 1811.
10 do do J. B. Dixon 1820.
26 octaves do do 1825.
56 quarts do do 1830.
10 octaves do do 1840.
75 quarts do Jules Julien 1840.
10 do do Alex. de Monlotum 1840.
do do Otard, Dupuy & Co 1850.
do do F. Goma 1869.
5 pipes genièvre "Cygne".
12 quarts sherry.
100 barriques vin rouge St-Julien.
70 do do Côte de Bourg.
do do St-Julien.
400 caisses do Margaux.
25 do do Chateau Latour.
20 do do Cos d'Estournel.
30 do do Château Beychevelle Margaux.
20 do do Haut Talence.
15 do do Château Margaux, 1848.
15 do do Chateau Lafitte, 1848.
15 do do Chateau Yquem.
200 caisses champagne impérial, Bouche, fils & Durant
200 paniers do sucre.
40 caisses pruneaux en pots.
50 do sardines Guilleux.
A vendre par
5 juin J & J. TARDOS, 43 Vieille Levée.

ALE PALE—50 barriques Ale pale de l'Inde, de H. Deetsen, qualité supérieure, en bouteille et demi bouteilles, en magasin et à vendre par DUNTZE & CO, encoignure
20 juin Royale et Conti

EAUX-DE-VIE de Cognac et de La Rochelle—30 futailles cognac Rancy & Co, de preuve; 65 futailles cognac J. Rosier, de preuve; 40 do do Vineyard Proprietors, do pr. 1852; 40 do do Otard Dupuy & Co, do 1848; 20 do do do do 1850; 15 do do Gibos, 1re pr. 1795; 10 do do Rithorel, do 1825; 17 do do C. O. C. A. Cahusac, entre 1re pr; 15 do do Aimee Seignette, La Rochelle, do p; 25 do do A. Seignette do do; 30 do do Pelletin do do
En douane et à vendre par S. PLASSAN,
20 juil Nos 38 et 40, Vieille Levée

VIN ROUGE supérieur—10 barriques St-Estèphe; 20 barriques St-Emilion; 15 barriques Margaux; 35 caisses St-Julien Geatharin; 75 do St-Estèphe do; 10 do de Larose do
En magasin et à vendre par S. PLASSAN,
20 juil Nos 38 et 40, Vieille Levée

LAGER BEER DE BAVIERE—25 barriques, du célèbre Lager Beer de Bavière, en magasin et à vendre par DUNTZE & CO.

GOTTSCHALK & MAGNER,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 33,

Au rez-de-chaussée, bureau du fond.

1erfev—1an

ANISETTE—100 caisses anisette et liqueurs assorties, 20 demijeannes vieux cognac, 10 do vieux rhum, A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
6 avril—1f 35, Vieille Levée

CONSERVES alimentaires pour la marine et l'armée—200 caisses, telles que: pâtés de gibiers et de foie gras, Truffes, olives de Nervie, salade de gibiers, bouilli et rôti, anguilles à la Tartare, à l'huile, andouillettes truffées, petits pois, champignons, légumes, bayonne à la Bretonne, bouillons gras, jambons au gras.
A vendre par LOUIS BAILLY BLANCHARD jr
10 juin—15 35, Vieille Levée

A VENDRE,

ensemble ou séparément,

DEUX TERRAINS contigus, situés à Lafayette, rue du Camp, entre Philip et Première, dans un des quartiers les plus respectables de la ville et qui ne se trouve que des maisons de résidence.

Ces terrains, désignés par les Nos 16 et 17, d'après un plan de Benjamin Buisson, mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la rue du Camp, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et font front au fond par une allée commune de vingt pieds de largeur, ouvrant sur la rue Philip.

Pour les conditions, s'adresser à Robert J. Ker, notaire, rue St-Charles, No 23. 12 juillet—10f 3 pe

HUILE d'olives, Avigdor Patrée & fils—650 paniers de 12 unes, à vendre par WM F. VREDENBURGH,
23 juil Rue Vieille Levée, No 34

EAU DE-VIE de cognac et de la Rochelle—300 futailles de marques: Vin Growers C., Louis Le Berton 1806, V. Lecocq 1823 et 1815, M. Julien Lafortune & fils, Cliquit, Tricoche & Co, Arsac Seignette, Jules Duponteil, &c., &c., à vendre par W. F. VREDENBURGH,
22 juil No 34 Vieille Levée

BLANC DE BOUDE—40 barillets de la marque "Dixon & Co", à vendre par WM. H. VREDENBURGH,
20 juil 34 rue Vieille Levée.

GENIEVRE DE HOLLANDE—15 pipes de la marque "Steamboat", "Simon Rynbende à Zonen", Schiedam", à vendre par WM. H. VREDENBURGH,
22 juil 34 rue Vieille Levée.

LE DR. RANCE

A changé le Dr. Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN,

De la Faculté de Paris,

rue Bourbon, No 286, entre Ursulines et St-Philippe.
1erfév—1an

VERMICELLI, MACARONI &c.—En magasin et à vendre par le soussigné—50 caisses vermicelli d'Italie, 50 " macaroni, 50 " pâtes assorties
FREDERIC AVET, 59 et 61 rue Vieille Levée
3 juin—1a entre Bienville et Conti.

Quartier Général de la Légion de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 31 juillet 1861.

ORDRES GENERAUX No 17.

I—La Légion prendra les armes, dimanche prochain 4 août, en tenue de campagne, avec des provisions pour un jour, et s'assemblera au camp Lewis, pour une revue de ligne et revue du major général commandant la 1ère division des troupes volontaires de l'Etat.

II—Le premier convoi pour le camp Lewis, partira à 7 heures A. M. La ligne sera formée à 9 heures A. M.

III—Les Gardes d'Orléans occuperont l'extrême droite; la compagnie de Réserve de l'Artillerie d'Orléans, la gauche de la cavalerie, la Légion Française, la gauche des Gardes d'Orléans; les compagnies détachées occuperont le centre, et le bataillon Espagnol l'extrême gauche.

IV—Le colonel N. Augustin, commandant les Gardes d'Orléans, le major Mienguiarra commandant le bataillon espagnol, le major Rochereau, commandant la Légion Française, le major Ferrier, commandant les volontaires Français, le capitaine Ruffier commandant la Compagnie de Réserve d'Artillerie d'Orléans, le capitaine Christen commandant les Gardes d'Orléans sont respectivement chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier général Jno Trudeau, commandant la Légion de la Louisiane.

J. EMILIEN TRUDEAU,
1er aout Aide de camp

LEGION FRANÇAISE,

EXTRAIT DE L'ORDRE No 31.

Nlle-Orléans, 1er août 1861.

L'école de bataillon aura lieu aujourd'hui pour le demi-bataillon de gauche, composé de la 4e, 5e et 6e compagnie, et des Voltigeurs.

Comme il a été dit que l'école de bataillon aurait lieu deux fois par semaine savoir, le mardi pour le demi-bataillon de gauche, et le jeudi, pour le demi-bataillon de droite, il n'y aura plus d'avis à ce sujet dans le journal, à moins que le chef de bataillon ne donne des ordres contraires.

Le vendredi ce est aujourd'hui et il sera dorénavant à la Parfaite Union, à 5 heures du soir; le départ pour le champ de manœuvres à 5 heures et demie précises.

Les membres qui composent le Commission de gauche devront se procurer des fusils sous leur propre responsabilité.

ALBIN ROCHEREAU
Chef de Bataillon.
Ch LAFFON DE LADEBAT,
1 aout—1f Adjudant Major.

LEGIONE GARIBALDI.

La Compagnia prenderà l'armi Venerdi il 2 Agosto alle ore 4 P. M. con armi e bagaglio, per esercizi di battaglione, s'invita perciò li membri a non mancare d'intervenire puntualmente.

Per ordine del Capitano,
E. BAVELLI,
1agosto—2f Berg furiere

Batallon de Cazadores Españoles de Nueva-Orleans.

No 42.

Las compañias que componen este batallon se reuniran à la Plaza de Armas el 2 del corriente a las 4 1/2 de la tarde para pasar al Campo de la Roqueta con objeto de ejercitarse en las maniobras de batallon, segun la orden del brigadier general James Trudeau, comandante de la Legion de la Luisiana.

Los capitanes formaran con la anticipacion debida las suyas respectivas para dar cumplimiento a esta orden.

De orden del Comandante.
El Ayudante.
1agos—2f G. SEGUI Y GAHONA.

Chasseurs Slavoniens, Attention!

Quartier-Général des Chasseurs Slavoniens—1er aout 1861

Les membres de cette compagnie sont priés de se réunir dans leur quartier, vendredi 2 du courant, à trois heures précises P. M., pour exercice de bataillon.

Par ordre du commandant du bataillon.
S. G. FABIO, capitaine
1août—2f des Chasseurs Slavoniens.

VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Les membres composant la 5e compagnie sont avisés que l'escadron de cavalerie est convoqué pour JEUDI soir, 1er août, à 7 heures précises, afin d'y élire des officiers et des sous-officiers.

On se réunira chez M. Jean-Pierre Rouède, rue des Français, en face l'hôpital Lafayette, 2me District.

Par ordre du Commandant.
Le capitaine adjudant-major, BROGNIET.
31 juilet—2

FERNANDEZ ZOUAVES,

CAPITAINE SCOTT.

Cette compagnie organisée actuellement en vue de porter un des plus patriotiques cœurs de service sous les ordres de M. Fernandez, et a pour objet d'arriver à une instruction militaire complète; les jeunes gens qui voudront s'engager se présenteront tous les soirs, au coin des rues de la Douane, entre Chartres et Levée. Le départ aura lieu immédiatement pour la Virginie. 31 juillet—4

CADETS DREUX

1re Compagnie.

—Attention—

Les jeunes gens qui veulent faire partie de la dite compagnie sont priés de passer à la caserne, rue Hôpital, entre Dauphine et Bourbon, No 265, de samedi, jeudi et vendredi, de 7 heures à 9 heures.

Par ordre du capitaine.
CHARLES MARTIN,
30 juil—6f 1re compagnie.

PATRIOTES, ATTENTION!

GARDE MOBILE FRANÇAISE

Un bataillon de GARDE MOBILE FRANÇAISE étant en voie d'organisation, tous les Français qui désirent faire partie de ce corps, sont invités à faire connaître leurs noms et résidence aux soussignés qui recevront toutes les listes de souscription.

Rue St-Philippe No 91, au Magasin de mr. tandisses &c.

Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, No 118, bureau de M. Meunier (Edmond) avocat.
29 juil—4f JACQUES LEON.

VOLONTAIRES, ATTENTION!

200 GIBERNES,

Epées, Ceintures de soie pure, fine, Revolvers de Colt,

GARNITURES or et autres,
BOUTONS militaires,
TOILE cirées casquettes,
DRAPS, bleu, bleu de ciel, gris et rouge
A vendre par HOFFMAN & MARKS.
Rue de Chartres No 63

En magasin—Une facture d'opium de la meilleure qualité et de la morphine des célèbres marques P. & W. et R & S.

Volontaires—Attention!

LES soussignés offrent à vendre aux Compagnies de Volontaires CINQ CENTS SACS à Dos, pour tous les genres d'équipements militaires, tels en disponsant à bas prix.
H. LESERTON & C.
126, rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre,
N. B.—Que l'on s'adresse de suite. 6 juil—30

$5 DE RECOMPENSE.

Egarée, jeudi 25 du courant, une vache noire, marquée de taches blanches à la croupe, cornes courtes; s'est évadée de l'écurie où elle était. Celui qui la ramènera au No 209, rue Dryades, entre St Joseph et Gaiennie, recevra la récompense ci-dessus. Toute information tendant à la faire trouver, laissée chez MM. Faures & Norman, encoignure Royale et Douane, sera libéralement récompensée.
Nlle-Orléans, 30 juillet 1861. 30 juil—31

Demande de Domestique.

ON désire acheter une domestique cuisinière et blanchisseuse, âgée de 18 à 25 ans, ou bien une âgée de 15 à 18 ans, ayant quelque connaissance dans un de ces deux emplois.

S'adresser au No 95, rue du Canal. 30 juillet—3

Perdu ou volé.

Un CHIEN TERRE NEUVE de très haute taille, couleur noire, avec les extrémités des pattes et de la queue blanches, ainsi que le ventre et le col, excepté autour de la bouche. Il porte un collier en cuir, et répond au nom de MEDOR. Récompense à qui le ramènera chez M. Jas DAVID, 29, rue des Ursulines.
30 juil—3f

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Medallion, velours, Wilton et Bruxelles; DE LA TOILE cirée de 3 à 24 pieds de large; nattes, druggets anglais et toile damassée pour dessus de tables.

Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de cocoa pour bureaux, couvertures de tables et de piano, &c., &c., à bas prix.
A. BROUSSEAU & Co.

J. R. Jaffray & Co,

7, St. MILDRED'S COURT,

Londres, (Angleterre).

Agent, M. J. V. DURAND,
Nouvelle-Orléans. 27 juil—6m

SARDINES—175 caisses sardines 1/4 et 1/2 boîtes; Muscat—60 caisses vin Muscat grandes et 1/2 bout.; Malaga—40 barils Malaga doux; Whisky—30 1/2 barils whisky, Tuscaloosa, Bourbon Monongahela; Sherry—20 barils et demi barils Sherry; Madère—6 pipes et 20 1/4 vieux Madère; Porto—4 pipes vieux Porto; Asperges—12 caisses asperges de choix; Cirage—100 caisses cirage, simple et double bottes; Arôme—100 sacs à café vides. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
3 juin— 8 et 16, rue St-Louis

PETITS POIS FRANÇAIS—100 caisses de 50,2 boîtes petits pois, accommodés, à vendre par B. TURPIN,
25 juil—6f 93, rue Vieille Levée.

INDIGO—5 surons indigo de Guatemala, 5 caisses do de Manille, à vendre par B. TURPIN,
30 juil—6f 93, rue Vieille Levée.

Vin de St Georges! St Georges!

LE soussigné offre à vendre à sacrifice, malgré la qualité, 25 barriques vin du VIEUX ST GEORGES, 1re QUALITE.

Ce fameux vin a été choisi dans la cave du propriétaire et importé directement ici par J. PLAISENT. Les amateurs et gourmets pourront venir le déguster au No 3 rue St Louis, au 2d étage 20 juil—1m

A VENDRE,

Un magnifique cheval bai, de famille, il a six ans et c'est un cheval de harnais et de monture. Egalement, une barouche toute neuve et un jeu de beaux harnais neufs. On les vendra au comptant ou à crédit, avec bonne caution. La barouche et le cheval seront vendus ensemble ou séparément. S'adresser à A. MARCHAND
25 juil—1a A la Banque des Citoyens.

HUILE de lin—20 barils huile de lin anglaise. Graines de lin et farine de lin—10 barils. Houblon! houblon! houblon—5 balles d'une qualité supérieure.

Raisins de Malaga—200 boîtes, 200 1/2 do, 200 1/4 do. Amandes de Tarragone—2 0 sacs d'une qualité supérieure.

Bouchons! bouchons—300 balles en magasin de toutes grandeurs.
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
25 juil—30 Encoignure Royale et St-Philippe

Fusils à deux coups.

NOUS vendrons un lot de fusils anglais à DEUX COUPS, par quantités ou en détail, aux Gardes Urbaines ou tout autre corps, pour la défense de la ville, à des prix couvrant les frais d'importation. Fusils de $15, 19 et $20, tubes légers, chez
BOUSSET & VOORHIES,
12 mai No 88, rue du Canal
24 juin entre le rue de la Douane No 5

UNE PRESSE HYDRAULIQUE,

A VENDRE PAR

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe.

MOUTARDE française—60 caisses de 48 flacons, à vendre par WM F. VREDENBURGH,
20 juil 34, rue Vieille Levée.

EAU DE COLOGNE, Farina—1 caisse véritable eau de Cologne en bouteilles renouvelées en osier, de trois grandeurs, à vendre en gros et en détail, par BOUSSET & VOORHIES,
29 juin 88 rue du Canal, près Chartres

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le paquebot neuf A. G. BROWN, capitaine W. J. Poitevent, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au lac, à l'arrivée des convois suivants:

LUNDI.......... 4 heures P. M.
MERCREDI........ 4 do do
VENDREDI........ 4 do do
SAMEDI.......... 4 do do

Il n'ira à Covington que les mercredis et les samedis.

Le A. G. Brown partira de Covington tous les lundis, à 5 heures et demie du matin et arrivera au chemin de fer à temps pour le convoi de huit heures et demie du matin. Il partira de Mandeville les lundis, les mardis, les jeudis et les samedis, à 6 heures et demie du matin. Le A. G. Brown fera des excursions tous les dimanches et quittera le chemin de fer à l'arrivée du convoi de huit heures du matin; partira [pour s'en revenir] de Madisonville à trois heures et demie P. M., et arrivera à temps pour le convoi de 7 heures du soir.

N. B.—Les personnes qui enverront du fret sont priées de mettre dessus le nom du bateau.

P. A. SHAW, agent,
20 juil Rue Front, Nos 23 et 25.

Avis aux Expéditeurs par la ligne de la malle de la Nlle-Orléans et de Covington.

A partir de LUNDI, 15 juillet, les règlements qui suivent seront strictement exécutés.

Il ne sera reçu aucune marchandise à moins que le fret n'en soit PAYÉ D'AVANCE au commis du bateau au chemin de fer.

Il devra toujours être préparé des reçus duplicatas pour le commis signera.

Il ne sera pas reçu de fret après 1 heure du matin pour le fret du jour.

G. A. FOSDICK, agent,
4 juil—1m Rue Natchez No 63

A ARMORY HALL,

Pendant une semaine, commençant le LUNDI, 29 juillet.

Bénéfice des familles des volontaires absents.

PANOPTIQUE DU SUD.

Une exhibition mécanique de figures mouvantes, représentant différentes scènes de la guerre actuelle, y compris le BOMBARDEMENT du FORT SUMTER avec vingt à deux d'intérêt, les vues de forts Sumter, Moultrie, Jefferson, Taylor, Pickens. Grand spectacle naval et militaire représenté chaque soir.

Matinées le samedi à midi, pour la convenance des familles et des écoles.

Billets d'admission.......................50 cts.
Enfants et domestiques.................25 cts.
do matinée.....15 cts.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie. On commencera à 8 heures.

Le bureau pour la vente des billets sera ouvert de 10 heures à midi et de 3 heures à 4 heures P. M.
25 juillet—1sem

Concert au lac.

UNE grande soirée musicale aura lieu tous les LUNDI, JEUDI et SAMEDI, au restaurant Boudro à l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain.

Les artistes appartenant à l'orchestre du Théâtre de l'Opéra. On commencera à 4 heures de l'après-midi.
1er juil—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 10 juillet 1861.

A UNE élection tenue, le 8 du courant, par les actionnaires de cette Compagnie, ont été déclarés Directeurs pour l'année
MM. S. Flasson, P. Malochée, J. M. Blake,
F. Morene Sr, A. Leforest, W. A. Gordon,
C. H. Kernion, P. Queyrouze, H. Peyroud.

Et à une assemblée des Directeurs, laquelle a eu lieu aujourd'hui, M. H. Peyroud a été réélu Président à l'unanimité, et M. S. Flasson vice-président.
11 juil LOUIS BARNETT, secrétaire.

Bureau des Assureurs.

Nouvelle Orléans, 23 juillet 1861.

AUJOURD'HUI, à une assemblée de ce Bureau, la résolution suivante a été adoptée, avec ordre de la publier:

Résolu, qu'aucune assurance de rivière sur le coton en destination pour ce port, ne sera valable contre l'incendie, sur le coton à la Nlle Orléans ne sera prise tant que le bureau n'en sera pas informé et que la navigation de la rivière ne sera pas libre. Le coton qui se trouve sur les bateaux ne peut être assuré contre l'incendie jusqu'au débarquement que par des compagnies qui ont consenti à l'envoi d'un excédant pas cent cinquante balles, et qu'ils doivent y être transportés de la ville.

JAMES H. WHEELER,
24 juil—12 Secrétaire

Banque de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 22 juillet 1861.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent, et un dividende extra de cinq pour cent payés aux actionnaires ou à leurs ayants-cause à partir de lundi, 5 août prochain.
22 juil—1m AUG. MONTREUIL, caissier

Achat de meubles de seconde main

LE soussigné offre d'acheter, à très bon prix, tous meubles de seconde main, par gros ou par petits lots.—Aussi, vente, échange et réparation de meubles.

Les familles qui voudraient se défaire de leur mobilier feront bien de s'adresser au soussigné.
F. CABANAVE,
25 juillet—6m 138, rue de la Douane, près Dauphine

AVIS.

LE soussigné ayant été nommé seul agent pour les créanciers de A. Hunt & Co. de Shreveport, Lne, est la seule personne autorisée à régler les dettes et collecter les réclamations de la maison.

ULGER LAUVE,
Bureau, successeur de la Banque des Citoyens,
Shreveport, Lne, 29 juillet 1861. 9 juil—1m 31 p.a.

Avis de Société.

LES soussignés (57 et 59 rue Bienville) ont formé une société pour le commerce des meubles dans cette ville. Philippe Duclos et François Cazalas sont associés actifs et Mme Marie Marcelite, veuve de Jean Datas, associée commanditaire, d'après les conditions et stipulations contenues dans l'acte de société passé pardevant M. Hughes Pedesclaux, notaire public, le 26 mai 1861, lequel acte a été dûment enregistré. Les associés de la firme de la maison dont ils étaient jadis membres ont été dissous et d'un contrat particulier pour les affaires de leur ancienne maison, parce que les anciens clients et le public en général qu'ils feront tous leurs efforts pour les satisfaire et qu'ils exécuteront et promptement les commandes qu'on voudra bien leur confier.

P. DUCLOS,
FRANÇOIS M CAZALAS,
Vve DATAS.
Nouvelle Orléans, 12 juillet 1861. 13 jui—1m

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'ici sous la raison FLECHIER & BOUVIER est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Le soussigné continuera les affaires en son nom et pour son propre compte.

C. O. FLECHIER,
rue Toulouse, No 132.
Nlle-Orléans, 12 juillet 1861. 13 juil—1m

ON demande un COMMIS pharmacien et un APPRENTI. S'adresser par la poste, boîte No 682.
1 juil—6f

Dissolution de Société.

LA société en commandite qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison Collins, Carrière & Co, pour les affaires de grocerie dans cette ville, a été dissoute le 29 juin 1861, par limitation de temps et de consentement des parties.

C. C. COLLINS,
G. CARRIERE,
D. LOGAN,
A. CARRIERE

Associés en commandite.

Le soussigné continuera les affaires de ce genre en son propre nom et pour son propre compte.
2 juil—1m C. C. COLLINS.

Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

A partir du 30 juin les trains de passagers partiront de la gare au bas de la rue Calliope, à 7 heures A. M. et 4 P. M. et arriveront à 9 heures et 15 minutes A. M. et à 6 heures et 45 minutes P. M.

Le train du matin correspond exactement à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Meridian, et à ce point il y a des correspondances établies avec le chemin de fer de Mobile et Ohio pour le Nord et le Sud. Le train de nuit se relie à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Vicksburg. Le train du matin correspond exactement avec le chemin de fer central du Mississippi pour tous les points au Nord et à l'Est.

Prix du billet pour Mobile........$12 50
" " Selma..........20 50
" " Montgomery......25 50
Temps du trajet pour Mobile......24 heures,
" " Selma..........28 do
" " Montgomery......33 do

T. S. WILLIAMS,
2 juil Surintendant-général.

VENTE A PRIX COUTANT.

E. ROLLAND,

Marchand de CHEVEUX,

Rue de Chartres, 96, entre Conti et St-Louis,

INFORME respectueusement les personnes de la ville et de la campagne, qu'en raison de l'état actuel des affaires, à partir du 1er juillet, il vendra ses ARTICLES DE CHEVEUX à prix coûtant—

Frisettes pour bandeaux..............$1 00
Frisettes frisées......................1 00
Nattes sur peigne, la paire, depuis...1 00
Nattes pour chignon, depuis..........3 00
Cache-peigne, depuis.................2 00
Perruques pour hommes................10 00
Perruques entières pour dames.......20 00

Les parfumeries des premières maisons de Paris seront vendues aux mêmes conditions.

Salon réservé pour les dames.

Nettoyage de tête, coiffure et teinture de cheveux.
2 juil—1m

Etablissement hydrothérapique DU SUD,

Du Dr RANCE,

A BILOXI (Mississippi).

CET établissement, fondé en 1844 par le Dr Byrenheidt, et dirigé actuellement par le Dr H. Rance, sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain.
24 avril—3pdt

99, Rue de Chartres, au 1er étage,

LEON LAUGRIN, avocat

(Licencié en droit de la Faculté de Paris),

AYANT établi une correspondance directe avec les principaux avocats, d'affaires de Paris et des départements, se chargera, en outre des affaires ordinaires devant les Cours de l'Etat, de tous recouvrements de créances litigieuses et droits successifs dans toute la France. 10 juin—3m

SPECIALITES

DU DOCTEUR VERGÉ.

DEPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé.

Les démangeaisons, dartres, boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Docteur Vergé.

Ces spécialités seront ordonnées selon le cas; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

S. Dépôt de tous les médicaments français pour la vente. 12 avril—

SALAISONS françaises—100 caisses capres, 100 caisses olives, 100 caisses cornichons, 15 barillets olives, 50 caisses olives farcies, 30 caisses anchois à l'huile. A vendre par LAMATA FRERES,
29 juil 9 et 11, rue Jefferson

ARTICLES divers—200 caisses absynthe suisse, 50 caisses kirsch de la forêt Noire, Lecoultre, do de vermouth, Noilly, Prat & Co, 200 paniers de 12 bouteilles huile d'olive, 200 caisses savon de Marseille, 500 caisses macaroni, 100 caisses pâtes assorties, 50 caisses sardines à l'huile, grandes, demi, quarts de boîtes, 100 paniers vin de Heidsieck, Piper, grandes et demi bouteilles, 100 do do Laforestier do do, 50 do de Moet & Chandon do do.
En magasin et à vendre par LAMATA FRERES,
22 juil 9 et 11, rue Jefferson

LIQUEURS, etc—100 caisses cassis du Mont d'Or, Noilly, fils & Co, 75 do extraits de punch et rhum do do, 25 do ratafia de cerises do, 50 marasquin de Zara, 50 do curaçao de Hollande, 100 do eau de fleurs d'oranger, 25 estagnons de 7 1/2 gallons, eau de fleurs d'oranger d'Italie, 25 do 15 do do do do, 25 caisses eau de rose, 25 caisses guignolet d'Angers, en magasin et à vendre par LAMATA FRERES,
22 juil 9 et 11, rue Jefferson

FRUITS—250 caisses cerises à l'eau de vie, 100 caisses fruits assortis à l'eau de vie, 100 caisses fruits au jus assortis, 100 balles amandes de Languedoc, coques tendres, 10 barils amandes cassées, 30 caisses macaronis Sicile, 50 caisses pommes d'Esté, 100 douzaines figues de Smyrne, 100 caisses raisins de Malaga.
A vendre par LAMATA FRERES,
22 juil 9 et 11, rue Jefferson

VINS? quarts tamboines [illegible] A vendre par FRED. AVET, rue Vieille-Levée, No 59 et 61, entre Conti et Bienville.

Proclamation du Maire.

Mairie de la Nouvelle Orléans

Hôtel de Ville, 21 juin 1861.

CONFORMEMENT à l'ordonnance suivante du Conseil Commun de cette ville, j'annonce par les présentes que des livres de souscription seront ouverts au bureau du trésorier de la ville, lundi, 24 du courant, pour un prêt de deux cent cinquante mille piastres pour être consacrées à la défense de la ville.

Afin de mettre tous les citoyens à même de contribuer au prêt, il sera émis des certificats de vingt-cinq piastres et au dessus et je recommanderai ses certificats par des bons afin que chacun puisse y être propre.

Je fais appel, avec confiance, au patriotisme bien connu de nos citoyens, et j'ai la conviction qu'ils nous aideront, le Conseil et moi, à accomplir ce qui ne sera point retardé et dont l'importance ne saurait être exagérée.

JOHN T. MONROE, Maire

ORDONNANCE pour de l'argent destiné à la défense de la ville.

No 5,643.

Art. 1. *Il est ordonné par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans*—Que la somme de deux cent cinquante mille piastres ($250,000) est spécialement allouée, par les présentes, pour la défense de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Article 2. *Il est de plus ordonné* qu'afin de fermer cette somme et par suite de l'impossibilité où est la ville de pourvoir sur ses recettes courantes, le Maire de la ville et les chairman des comités de finances sont autorisés à faire préparer, sans délai, des bons de la ville pour ce crédit montant, dans la forme et pour les sommes qu'ils décideront. Les dits bons devront être signés par le Trésorier de la ville, contresignés par le Contrôleur et devront être faits payables le 1er juillet 1862, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an, de la date à l'échéance.

Article 3.—*Il est de plus ordonné*, Qu'immédiatement après l'adoption de cette Ordonnance, il sera du devoir du Maire de faire ouvrir des livres de souscription au bureau du Trésorier, sous sa surveillance et celle des chairman des comités de finances. Le Maire est également prié d'en donner avis aux habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, en les invitant à venir concourir au dit prêt. Toutes les souscriptions devront être payées en argent et les souscripteurs recevront leurs certificats pour un sous prêt à les leur livrer.

Article 4.—Il est de plus ordonné que toutes les sommes provenant du susdit prêt seront dépensées en banque, seront séparées de tous les autres dépôts de la ville et ne seront tirées que pour être employées aux objets mentionnés dans l'ordonnance sous le contrôle du Conseil Commun.

Article 5.—*Il est de plus ordonné* que tous les bons émis comme il est dit ci-dessus, seront reçus en paiement des taxes à payer après le 1er janvier 1862.

[Signé] J. O. NIXON,
Président du Board des Aldermen.
LEA F. BAKEWELL,
Président du Board des Aldermen assistants.
Approuvé le 15 juin 1861.
[Signé] JOHN T. MONROE, Maire.
21juin—6f

LA Société existant en cette ville sous le nom de PREAU & COUTURIE arrivée à son terme, est dissoute à cette date.

Am. Couturié reste chargé de la liquidation de l'ancienne maison, et continuera les mêmes affaires pour son propre compte, au même emplacement.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1861.

J. B. PREAU,
1juil AM. COUTURIE.

AVIS.

M le docteur FELIX FORMENTO fils a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public qu'il a transféré son cabinet et son domicile, rue des Ursulines, 63, entre Royale et Chartres.

Consultations de 2 à 4 heures. 30 juin—3m

MAISON LESTRADE

A MANDEVILLE.

L'OUVERTURE de cette maison, si honorablement connue, vient d'avoir lieu. Tout y a été disposé pour recevoir les voyageurs qui y seront, comme de coutume, parfaitement traités.

Un cuisinier de premier ordre est attaché à la maison, et la cave renferme les vins les plus fins. 7 mai—1m

Hotel Pradat, à Biloxi.

LES soussignés, successeurs de Mme Elizabeth Pradat, ont l'honneur d'annoncer au public que l'HOTEL DES CHENES VERTS, à Biloxi, est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau yacht, des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement. Les personnes qui voudront débarquer sont priées d'en avertir le capitaine du steamer.
mai—3m J. B. & E. C. PRADAT.

Avis aux compagnies militaires

J. BARRÉ,

SELLIER,

CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE

Rue Bourbon, 264,

ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district.)

NOUVELLE-ORLEANS.
21 juin—6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $411,800.

DIRECTEURS

Alphonse Miltenberger, J. B. Gribble,
E. Rochereau, P. O. Noblom,
G. M. Wright, A. Reichardt,
L. Millaudon, G. Sabatier,
O. Lauve, H. Derby,
J. M. Benjamin, J. Tuyes.

Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes les avaries occasionnées par les incendies, contre les dommages de mer et les risques de rivière, aux taux courants de primes.

J. TUYES, Président
22nov—1an 3pe J. W. HINCKS, Secrétaire

Compagnie d'assurance mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

BUREAU, RUE DU CAMP, No 38.

Capital souscrit......$361,000.

E. GANUCHEAU, Président,
AMADEO LANDRY, Vice-Président,
A. PICOLET Secrétaire.

DIRECTEURS

Amadée Landry, Octave Voorhies, W. G. Robertson,
W. A. Gordon, Theodore Lanaux, Frank Shaw,
Alf Duhamel, C. J. Bell, W. Cooper,
John Gandy, E. Bordelon, F. Hickman,
J. Legier, S. F. Logan, F. Ratchford,
Rbt. Harris, C. Cavaroc, Chas J. Leeds,
J. N. Robert, L. M. Wagner, J. G. McLearn,
A. D. Grieff, L. Bourdonnais, Vales Harmer,
Theodore Frois, W. A. Kent, Maguin,
J. F. Martin, J. J. Zolly, Wm Gramm,
J. A. Bernaleon, W. B. Conner

Cette compagnie assure contre les périls des mer rivières, la perte et les dommages occasionnés par le feu, et tous les autres risques ordinaires, aux taux courants de primes.

VIN rouge en caisses—4000 caisses vin rouge Gusteau, Bordeaux:

1000 caisses	vin rouge	St Julien
200	do	Chateau Dukan
150	do	Chateau Talbot,
200	do	Margaux
15	do	Chateau Lafitte
12	do	Chateau Margaux
15	do	Chateau Latour
15	do	Pichon Longueville

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co
27 juil 116 rue Royale

VIN rouge en barriques—60 barriques vin rouge Chateau Léoville; 12 barriques vin rouge Chateau Léoville; 30 demi barriques do Bourgogne. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co
27 juil 116 rue Royale

VIN blanc—30 barriques vin blanc, Haut Sauterne; 8 barriques vin blanc Barsac; 20 barils do de Haut Sauterne; 12 demi barriques do Barsac; 100 caisses do do. En magasin et à vendre par C CAVAROC & Co
27 juil 116 rue Royale

Sous les clés de la Douane,

200 futailles eau-de-vie, des marques suivantes: Cocq Père et Fils, 1867, 1850, 1846, Achille Petit, 1818, J. A. Guerin 1826, Wm Leroy, 1825, J. B. Barec, 1827.
A vendre par C. CAVAROC & Co,
27 juil—6f 116, rue Royale

DIVERS—100 paniers anisette extra supérieure, Chauvet, 150 paniers bouteilles vides, 3700 demi-boîtes sardines à l'huile, 2700 quarts do do, 45 caisses absinte C. F. Berger, 20 do champagne Duc de Montebello, 12 barils vinaigre de vin blanc, 125 milliers bouchons fins, 2 boucauts ficelle en pelottes, 30 caisses fruits au vinaigre.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co,
27 juil—6f 116, rue Royale

CHANGE, à vue ou à terme, sur Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Rennes, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Havre, Orléans.
A vendre par C. CAVAROC & Co.
27 juil—1m 116 rue Royale

CHEMISES chemises! chemises—Reçu par Lion Andrée—54 et 56 anciens 80 et 66 rue Royale, encoignure Bienville—200 douzaines chemises pour hommes, jeunes gens et enfants, chemises devant toile, chemises toute toile, chemises tout coton, chemises couleur. Les chemises sont parfaitement faites et bien proportionnées; elles sortent des meilleures maisons de Paris. Chauvet, Fourrier, Rayem. 21 mai

CUBA Sirop—75 caisses de 1000 cigares, à vendre par BERNARD TURPIN,
9 juil 93, rue Vieille Levée

VERMOUTH—400 caisses Noilly, Prat & Co. 345 caisses vermouth Corradi & Co. 120 caisses do Jenny & Co. 200 caisses vin muscat Noilly, Prat & Co.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
1 juillet 71 rue Vieille Levée

CIGARES de la Havane—61,000 Londres et Rieverras des marques du Globo et Intimidad, en débarquement de la Habana et à vendre par E. TROISOUROS, rue de la Douane No 47, entre Chartres et Vieille Levée

Trafics,

UNE Caisse 100 1/2 boîtes, au magasin et à vendre par AM. COUTURIE
11 juillet 31 et 33 rue Gravier

EN débarquement du navire S. D. Shepherd, du Havre—600 douzaines bas et demi bas écrus, 1 caisse rubans velours soie assortis, 1 " châles dentelle, 1 " [illegible], à vendre par ETERNOD & PIAGET,
24 mai 64, rue de Chartres.

MAQUEREAUX—100 barils, avec No 3; 50 demi barils Nos 1, 2 et 3; 25 barillets maquereaux No 1, à vendre par GABRIEL PASCAL,
15 juillet Rue Vieille-Levée, No 97.

FARINE—300 barils extra superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL,
15 juillet Rue Vieille-Levée, No 97.

WHISKY—100 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL,
15 juillet Rue Vieille-Levée, No 97.

POUDRE de riz de Chine—50 douzaines pou [illegible] de riz à la rose et à la violette. Cette poudre est la meilleure et la plus rafraîchissante pour le teint. Nouvellement débarquée et à vendre en gros et en détail par BOUSSET & VOORHIES
88 rue du Canal, près Chartres.

P. S. Aussi—Poudre sans parfum très fraîche, à l'usage des enfants. 29 juin

JOURNAUX FRANÇAIS.

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres.

Désignation des journaux dont il reste des abonnements disponibles pour la présente année.

Illustration.	15	abonnements
Cours de Littérature de Lamartine.	2	do
Conseiller des Dames et Demoiselles.	2	do
Moniteur	2	do
Moniteur de la Mode.	1	
Petit Courrier des Dames	1	
Journal des Demoiselles	1	
Le Bon Ton.	1	
La France Elégante.	1	
La Mode Illustrée.	1	
Journal des Jeunes personnes.	1	
La Brodeuse Illustrée.	1	
Moniteur des Modes de l'Enfance	1	
Journal des Coiffeurs.	1	
Journal des Tailleurs.	1	
Le Parisien—pour tailleurs	1	
Cinq Centimes, Illustrés.	1	
Connaissances Utiles	1	
Revue Spiritualiste.	1	
L'Ami des Sciences.	1	
Revue de Thérapeutique, Médico Chirurgicale.	1	
Bulletin de Thérapeutique	1	
Gazette Hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie	1	
Abeille Médicale.	1	
Conseiller des Familles—Continuation des Soirées Parisiennes.	1	
Musée.	1	